

Programme de résidences À destination d'artistes et commissaires du Chili

2023



COMMISSARIAT D'EXPOSITION | ARTS VISUELS | AUDIOVISUEL ET CINEMA | ARTS DE LA SCÈNE | MUSIQUE |
ÉCRITURES | ARCHITECTURE | ARTISANAT D'ART | DESIGN | PROJET MULTIDISCIPLINAIRE

THÈME : SOLIDARITÉ ET HOSPITALITÉ

Le ministère des Cultures, des Arts et du Patrimoine du Chili, l’Institut français du Chili et la Cité internationale des arts lancent un programme de résidences à destination d’artistes et commissaires travaillant et résidant au Chili.

L’objectif de ce programme est d’encourager et de faciliter la mobilité internationale des artistes et commissaires du Chili ainsi que d’élargir leur réseau professionnel et artistique.

Ce programme de résidences s’inscrit dans le cadre des activités de la commémoration du 50^{ème} anniversaire du coup d’État au Chili et invite à porter une réflexion sur les thèmes de la démocratie et des droits humains. Les commissaires et les artistes candidats seront ainsi invités à penser un projet de recherche sur le thème de **la Solidarité et de l’Hospitalité**, en examinant les tensions et les affinités entre l’identité et la différence dans les liens sociaux qui caractérisent le monde contemporain. La solidarité et l’hospitalité sont des concepts qui renvoient à des modes de relation à l’altérité qui consistent à l’accueillir et à la valoriser. Dans ce contexte, cet appel invite à repenser les relations d’accueil et d’affirmation de l’altérité en lien avec la mémoire, la démocratie et l’avenir.

Deux résidences de **trois mois** sont proposées à la Cité internationale des arts à Paris :

- **Une résidence de recherche-création à destination d’artistes**
- **Une résidence à destination des commissaires**

Par définition, une résidence peut être envisagée comme un séjour en un lieu dédié, en relation avec une activité, et dans un contexte particulier : ici celui de la Cité internationale des arts à Paris. C'est un programme qui vise à donner un cadre et des moyens humains, techniques et financiers à une recherche ou à une création en cours ou à développer. Cette résidence s’inscrit dans un parcours professionnel dont elle constitue une expérience, voire une étape.

Les artistes ou commissaires accueillis en résidence au sein de la Cité internationale des arts pourront organiser leur temps de travail en fonction des besoins liés aux recherches qu’ils ou elles souhaitent porter. Ce programme entend répondre aux réalités socio-professionnelles variées des artistes et commissaires, en proposant une mobilité du Chili à Paris au sein d’un lieu de recherche et de création international, et en rendant compatible un temps de réflexion, de recherche et de rencontre avec la scène artistique locale.

À l’issue de la clôture de l’appel à candidatures et à la suite d’un examen approfondi des dossiers de candidatures reçus, en accord avec les critères d’éligibilité et de sélection précisés, deux candidats seront sélectionnés par un jury international, pour mener à bien chacun une résidence d’une durée de 3 mois, **du 3 novembre 2023 au 26 janvier 2024** sur le site du Marais de la Cité internationale des arts.

La résidence

La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble au cœur de Paris, des artistes et chercheurs et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines, sans qu'il n'y ait d'obligation de production.

L'objectif du programme de résidence est de faciliter la mobilité et de soutenir la recherche et l'élargissement du réseau professionnel des artistes et commissaires ancrés dans la scène chilienne, en leur permettant de bénéficier d'un accompagnement privilégié, d'une mise en réseau professionnelle et d'une résidence de trois mois à Paris, accompagnée d'un soutien financier.

Deux lauréats seront sélectionnés dans le cadre du programme : un artiste et un commissaire.

Le programme comprend :

- Un accompagnement professionnel et une mise en réseau avec la communauté des 325 artistes en résidence, de toutes nationalités, de toutes disciplines et de toutes générations, ainsi qu'avec des professionnels extérieurs, selon les projets de résidence.
- Une possibilité de restituer le travail élaboré durant la résidence au sein des portes ouvertes des ateliers de la Cité internationale des arts, auxquelles sont invités chaque semaine professionnels, artistes, résidents et grand public.
- La mise à disposition d'un espace de vie et de travail à la Cité internationale des arts.
- Une bourse de vie de 1000 euros TTC par mois.
- Une bourse de recherche/production de 1000 euros TTC pour la totalité du séjour.
- La prise en charge du transport aller/retour entre le Chili et la Cité internationale des arts à Paris, ainsi que des frais d'assurance voyage.
- Des cours de français avant et pendant la résidence.

Critères d'éligibilité et de sélection

- Être de nationalité chilienne ou avoir un permis de résidence définitive au Chili.
- Résider et travailler au Chili.
- Présenter un projet artistique ou un projet de recherche (commissariat) qui s'inscrit autour des thématiques de **la Solidarité et l'Hospitalité**.
- Pouvoir s'exprimer en français ou en anglais.
- Remplir le formulaire de candidature en français ou en anglais qui se trouve à la fin de ce document, en entier : les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.
- Présenter un projet qui s'inscrit dans les champs : des arts visuels, de l'audiovisuel et du cinéma, des arts de la scène, de la musique, des écritures, de l'artisanat d'art, du design. **Les projets présentés peuvent être pluridisciplinaires.**
- Être disponible sur la période du vendredi 3 novembre 2023 au vendredi 26 janvier 2024.

Il n'y a aucune limite d'âge. Il n'est possible de candidater qu'à l'une des deux résidences.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accorderont une attention particulière à :

- Qualité artistique du dossier et du projet de recherche présenté.
- Pertinence de l'argumentaire justifiant la nécessité de réaliser cette résidence en France et à la Cité internationale des arts en particulier.
- Pertinence du protocole de travail envisagé et des contacts ou partenariats déjà établis dans la perspective de cette résidence.

Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en [ligne dédié](#).

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Une fois le formulaire complété et envoyé, vous ne pourrez plus le modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible.

Éléments à joindre à la candidature

Sont obligatoires :

- Un **curriculum vitae** détaillé (4 pages maximum), **en français ou en anglais**.
- Un **dossier artistique**, **en français ou en anglais** comprenant des visuels d'œuvres avec légendes complètes (15 pages maximum), le cas échéant avec liens vidéo, fichiers audio représentatifs du travail le cas échéant (mp3, avi).
- Une **note d'intention**, **en français ou en anglais**, dans laquelle les candidats exposent les motivations qui animent leur démarche et leur intérêt à intégrer le programme de résidences. Ils devront présenter les raisons pour lesquelles leur travail justifie la nécessité de cette résidence à Paris et à la Cité internationale des arts en particulier, d'un point de vue à la fois artistique, de parcours et de réseau professionnel (3 pages maximum).

Calendrier

Date limite de réception des candidatures

Le 9 juillet 2023 à 23h59, heure chilienne

Annonce des résultats

Entre le 7 et le 11 août 2023

Dates de la résidence

Du 3 novembre 2023 au 26 janvier 2024

**POUR DEPOSER VOTRE
CANDIDATURE,
C'EST PAR ICI !**



La Cité internationale des arts



La Cité internationale des arts est une résidence d'artistes qui rassemble, au cœur de Paris, des créateurs.trices et qui leur permet de mettre en œuvre un projet de production ou de recherche dans toutes les disciplines.

Sur des périodes de deux mois à un an, la Cité internationale des arts offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnel.les du milieu culturel. Les résident.es bénéficient d'un accompagnement sur mesure de la part de l'équipe de la Cité internationale des arts.

Dans le Marais ou à Montmartre, la résidence permet également la rencontre et le dialogue avec plus de 300 artistes et acteurs.trices du monde de l'art de toutes les générations, de toutes les nationalités et de toutes les disciplines.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, la Cité internationale des arts ouvre plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet tout au long de l'année.

Accessibilité

Nous regrettons que les ateliers-logements proposés dans le cadre de nos commissions ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.



CONTACTS

clara.szwarc@cultura.gob.cl
cultural@institutofrances.cl

